



SELECTIF REGIONAL SLALOM, 4 manches AMOU 15 et 16 février 2023



ORGANISATEUR : COMITE DEPARTEMENTAL CANOE-KAYAK DES LANDES/CK ETOILE AMOU

LIEU : 40 330 AMOU

SITE DE PRATIQUE : LE LUY DE BEARN

NIVEAU : CLASSE 1 - PASSAGE 2 -

TYPE : SELECTIF REGIONAL -3 manches

CONTACT : JEAN-YVES COURTIADÉ

Tel : 06.89.63.05.13 - Email : slalom.ckamou@gmail.com

AMOU - 15/16 FÉVRIER 2025

- Slalom - Sélectif Régional

BASSIN DE SLALOM DE LA DIGUE

Samedi 15 :

13h30-16h30 - Simple manche
régionale

Dimanche 16 :

9h-16h30 - Double sélectif
régional

K1 H

K1 D

C1 H

C1 D

Challenge YAMOU
Prize Money : 200 € par temps Scratch



SECURITE : règlement FFCK

* SAMEDI 15 février 2025 *****

8h00 : Remise des dossards par club à la base nautique. (Chèque de caution 50€ ou pièce d'identité à prévoir)

11H00 : FERMETURE du bassin,

11H00 : réunion des JUGES (à la base)

12H30 : DEMONSTRATION du parcours et approbation du parcours

13H30 : 1^{er} manche

18H30 : règlement hébergement et repas du soir à la salle de l'étoile

19H00 : Pot d'ouverture de course avec nos Partenaires et bénévoles

* DIMANCHE 16 février 2025 *****

8H00 : réunion des JUGES (au local)

8H30 : DEMONSTRATION du parcours et approbation du parcours

09H00 : 3eme manche

12H00 : Pause repas pour les juges

13H30 : 4^{ème} manche

16H30 : Résultats

L'organisation se réserve le droit de modifier le programme en fonction du nombre d'inscrits.

Sélectif Régional AMOU 3 manches

INSCRIPTIONS

Pour le sélectif régional :

Inscriptions en ligne uniquement <http://www.ffck.org/slalom/>

Droit d'inscription de 6€ par embarcation/manche

(un chèque par club libellé au CDCK 40),

Toute inscription hors délai entraînera une pénalité de 15 € (en plus des droits d'inscription)



Restitution des dossards par club après la 3ème manche, Dimanche



JUGEMENT

Pour le sélectif régional :

3 à 11 bateaux inscrits -> 1 juge de porte non compétiteur.

12 bateaux inscrits ou + -> 2 juges de porte non compétiteurs.

Le nom des juges devra être indiqué lors des confirmations. 200 € par juge manquant.

SUR PLACE : Restauration : crêpes, gâteaux, sandwiches , boissons

Occasionner le moins de gêne possible aux riverains. Respecter l'environnement et les pelouses, merci de vous garer sur les parkings.

Et les propriétés privées. Utiliser les poubelles et le WC du camping.

OU DORMIR

- Maison Baigthosse à Amou : **30 euros/ pers** (nuit/ repas du soir/ petit dej),
Places limitées.(Samedi soir)

-Possibilité de dormir à la maison Baigthosse le vendredi soir : **6€/personne**

(Réservation à faire par mail : hebergement.ckamou@gmail.com)

- Complexe sportif d'Hagetmau : 05.58.79.79.79/05.58.05.77.50

- Office de Tourisme d'Amou : tel : 05.58.89.02.25